

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

----- EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE -----

Séance du 17 décembre 2010
(convocation du 6 décembre 2010)

Aujourd'hui Vendredi Dix-Sept Décembre Deux Mil Dix à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. DAVID Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BOBET Patrick, Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, M. FAVROUL Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISON Serge, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. ROSSIGNOL Clément, M. SAINTE-MARIE Michel, Mme DE FRANCOIS Béatrice, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme LACUEY Conchita, M. MAURRAS Franck, M. SOUBABERE Pierre, M. AMBRY Stéphane, M. ANZIANI Alain, Mme BALLOT Chantal, M. BAUDRY Claude, Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques, M. BOUSQUET Ludovic, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, Mme CAZALET Anne-Marie, M. CAZENAVE Charles, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, M. DELAUX Stéphan, Mlle DELTIPLE Nathalie, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, M. DUCASSOU Dominique, M. DUPOUY Alain, M. EGRON Jean-François, Mlle EL KHADIR Samira, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, Mme FOURCADE Paulette, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHEBAROU Jean-Claude, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. GUYOMARC'H Jean-Pierre, Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, M. JOUBERT Jacques, M. LAGOFUN Gérard, Mme LAURENT Wanda, M. LOTHAIRE Pierre, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel, M. MILLET Thierry, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, M. PAILLART Vincent, Mme PARCELIER Muriel, M. PENEL Gilles, M. PEREZ Jean-Michel, Mme PIAZZA Arielle, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. RAYNAUD Jacques, M. REIFFERS Josy, M. RESPAUD Jacques, M. ROBERT Fabien, M. ROUYEYRE Matthieu, Mme SAINT-ORICE Nicole, M. SIBE Maxime, M. SOLARI Joël, Mme TERRAZA Brigitte, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOLET Thierry, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. BENOIT Jean-Jacques à M. DUBOS Gérard à partir de 12 h 00
Mme CARTRON Françoise à M. HERITIE Michel jusqu'à 09 h 50
Mme CURVALE Laure à M. CHAUSSET Gérard jusqu'à 11 h 20
M. CAZABONNE Didier à M. CAZABONNE Alain
M. FREYGEFOND Ludovic à M. LABISTE Bernard à partir de 11 h 10
M. GAUTE Jean-Michel à M. GAÜZERE Jean-Marc
M. LABARDIN Michel à Mme CHAVIGNER Michèle jusqu'à 09 h 55
Mme LIRE Marie-Françoise à M. CAZENAVE Charles à partir de 11 h 50
M. PIERRE Maurice à M. SOUBABERE Pierre jusqu'à 09 h 50
M. ASSERAY Bruno à M. HURMIC Pierre
Mme CAZALET Anne-Marie à Mme COLLET Brigitte jusqu'à 09 h 50

M. COUTURIER Jean-Louis à Mme LACUEY Conchita
Mlle DELTIPLE Nathalie à M. MOULINIER Maxime à partir de 11 h 00
M. EGRON Jean-François à Mme FAORO Michèle à partir de 11 h 10
M. JOANDET Franck à M. ROSSIGNOL Clément jusqu'à 11 h 45
M. JUNCA Bernard à M. BOBET Patrick
M. MAURIN Vincent à Mme MELLIER Claude à partir de 11 h 35
M. MOGA Alain à M. GUYOMARC'H Jean-Pierre
M. POIGNONEC Michel à M. PUJOL Patrick
M. QUANCARD Denis à M. DUCASSOU Dominique
M. RESPAUD Jacques à Mme DIEZ Martine jusqu'à 11 h 00
M. SENE Malick à M. DAVID Alain

LA SEANCE EST OUVERTE

Programme Local de l'Habitat (PLH) - Programme d'Intérêt Général (PIG)
 de "Lutte contre le mal logement, promotion des loyers maîtrisés
et de l'habitat durable au sein du parc privé sur la CUB"
 Avenant n°1 du marché relatif à la réalisation du suivi animation du PIG
 Décision - Autorisation

Madame FAYET présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Par délibération en date du 25 mai 2007, la Communauté Urbaine de Bordeaux a décidé de mettre en place, dans le cadre de son Programme Local de l'Habitat, un Programme d'Intérêt Général de «lutte contre le mal logements, promotion des loyers maîtrisés et de l'habitat durable au sein du parc privé sur la CUB» pour une durée de trois ans (2008 - 2010).

Ce dispositif opérationnel, qui s'applique sur l'ensemble du territoire de la CUB (hors périmètre d'OPAH) a constitué ces trois dernières années l'outil majeur mobilisé par la CUB au titre de son intervention en faveur du parc privé, dans le cadre de la délégation des aides à la pierre, et des objectifs de réalisation importants fixés par l'Etat. 140 logements sociaux et très sociaux ont été ainsi créés sur les communes de la CUB au cours des années 2008 - 2009. En 2010, 60 dossiers sont en cours d'instruction, représentant 91 logements.

La mise en œuvre du PIG s'appuie sur un étroit partenariat organisationnel et financier des différents acteurs de l'habitat concernés par le dispositif, au premier rang desquels les communes avec lesquelles une convention d'objectifs de réalisation de logements à loyers maîtrisés et d'engagement financier a été signée avec la CUB.

Un Protocole d'Accord fixant les règles de ce programme multi partenarial été signé le 30 mai 2008 avec les différents partenaires institutionnels (Conseil Général, CILSO, CAF, SACICAP de la Gironde, Etat, ANAH), co-financeurs du PIG sur le volet du suivi animation et/ou des travaux de réhabilitation ou d'octroi de prêts préférentiels. Ce Protocole d'Accord se termine le 29 mai 2011.

Par délibération du 23 novembre 2007, la CUB a entériné le choix du PACT H&D 33 pour assurer la mission de suivi animation du dispositif PIG. Cette équipe d'animation avait ainsi pour mission d'assurer la prospection immobilière, la communication et l'accompagnement des propriétaires bailleurs ou des propriétaires occupants dans leur démarche de réhabilitation de leur logement, l'animation du réseau de professionnels concernés.

Conformément au cahier des charges du marché signé avec le PACT H&D 33, la tranche ferme de deux ans (29 janvier 2008 - 28 janvier 2010) a été affermée par la CUB, maître d'ouvrage du dispositif, permettant ainsi au PACT H&D 33 de poursuivre son accompagnement dans l'instruction des dossiers durant la tranche conditionnelle d'un an prévue initialement dans le marché (29 janvier 2010 – 28 janvier 2011).

Entre la fin du marché du PIG (28 janvier 2011) et la fin du Protocole d'Accord du PIG (29 mai 2011) existe un delta de 4 mois durant lesquels aucune animation du dispositif, encore efficient, n'est effective sans prolongation du marché (voir le détail dans l'avenant N°1 joint).

C'est la raison pour laquelle, afin de pouvoir terminer le PIG dans de bonnes conditions, il est proposé de prolonger la mission de suivi animation du PACT H&D 33 du 29 janvier 2011 au 29 mai 2011. Les objectifs initiaux n'ayant pas été atteints dans leur intégralité et le paiement s'effectuant au dossier, cette prolongation n'aura pas d'incidence financière supplémentaire sur le budget prévu initialement.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Communauté,

**VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
VU la délibération du 25 mai 2007 adoptant la mise en place du PIG,
VU le Protocole d'accord du PIG signé le 30 mai 2008,
VU la délibération du 23 novembre 2008 entérinant le choix du PACT HD de la Gironde pour assurer la mission de suivi animation du PIG de la CUB,
VU l'avenant n°1 de reconduite du Protocole d'accord du PIG du 28 septembre 2010,
VU la délibération du 25 juin 2010 autorisant le Président de la CUB à signer tous documents relatifs à la convention pour la gestion des aides à l'habitat privé 2010 – 2015 et des documents s'y afférant.**

ENTENDU le rapport de présentation

DECIDE

Article 1

D'autoriser le Président à signer l'avenant N°1 au marché du PIG pour la prolongation de la mission de suivi animation par le PACT Habitat et Développement de la Gironde dans le cadre du Programme d'Intérêt Général de « lutte contre le mal logements, promotion des loyers maîtrisés et de l'habitat durable au sein du parc privé sur la CUB» pour la période du 29 janvier 2011 au 29 mai 2011

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 17 décembre 2010,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

<p>REÇU EN PRÉFECTURE LE 13 JANVIER 2011</p> <p>PUBLIÉ LE : 13 JANVIER 2011</p>

M. VÉRONIQUE FAYET

